

Vous ouvre les portes de Mont-Royal



À LOUER

Mona Chabot
Courtier immobilier

CONDO AVEC VUE MAGNIFIQUE, SPACIEUX ET ENSOLEILLÉ. 3 CÀC, 2 SDB, CHAUFFÉ, GARAGE. 1,750\$/m

514-342-7408

Groupe sutton immobilière - agence immobilière
POUR UNE TRANSACTION IMMOBILIÈRE RÉUSSIE

TMR
La Poste

LE JOURNAL DE MONT-ROYAL

www.proxima-p.q.c.ca

100 1912-2012 VMR TMR

20 AOÛT 2014 HEBDOMADAIRE ÉDITION 17.31

PHILIPPE REDDING
COURTIER IMMOBILIER AFFILIÉ • REAL ESTATE BROKER

514-984-9526



49 DRESDEN • TMR
Square Mont-Royal • Bright and spacious townhouse, built in late 90's, 3+1 bedrms, 2+1 bathrms, double garage, yard and 2nd floor terrace, close to Canora commuter train station + subway station and bus.

\$749,000

ROYAL LEPAGE

predding.com

Prix pour le développement durable des minéraux

Remis à Pierre Arcand

TRISTAN ROY

Le député de Mont-Royal, Pierre Arcand, a reçu vendredi dernier à son bureau de comté le prix Fray international du développement durable des ressources minérales par les politiques publiques du symposium international Fray qui avait eu lieu du 29 juin au 4 juillet dernier à Cancun, Mexique où il y a eu 400 interventions de personnalités provenant de 90 pays.

M. Arcand est ministre de l'énergie et des ressources naturelles, ce qui inclut le plan nord. «Je suis très fier de recevoir cette reconnaissance en mon nom et en celui de tous les Québécois, a-t-il déclaré. Cet événement met aussi de l'avant la reconnaissance des scientifiques, il faut le souligner. On doit aussi se féliciter pour nos succès en terme de développement durable et en réduction des gaz à effet de serre, ce qu'on a réussi. Le Québec avance dans la bonne direction avec nombreux ses scientifiques et ingénieurs. Ils sont des pionniers dans



Le trophée « Fray International Sustainability Award » a été remis au député de Mont-Royal et ministre de l'énergie Pierre Arcand par le docteur Florian Kongoli, qui est également résident de Ville Mont-Royal.

l'avancement de la science et c'est important qu'ils soient reconnus».

Le trophée «Fray International Sustainability Award» lui a été remis par le docteur Florian Kongoli, qui est également résident de Ville Mont-Royal. M. Arcand avait fait une présentation vidéo au symposium qui lui a valu le trophée pour le rôle du cadre politique pour sa carrière et son impact sur le développement durable au Québec.

Lors de sa présentation, M. Arcand a mis de l'avant le Plan Nord, axé autour du développement durable des ressources minérales, le développement de projets d'énergies durables, la construction d'infrastructures de transport. Les aspects sociaux et environnementaux sont aussi inclus.

« Le plan nord n'entravera pas la volonté du Québec de réduire les gaz à effet de serre, a assuré M. Arcand lors de sa présentation. Nous nous sommes engagés à promouvoir les énergies propres et l'efficacité énergétique.

Le trophée a été créé en l'honneur de Derek J. Fray, professeur émérite à l'Université de Cambridge au Royaume Uni. Le professeur Fray compte plus de 400 écrits scientifiques et près de 180 brevets dans 60 familles de brevets différents. Il est également récipiendaire de nombreuses bourses parmi les plus prestigieuses universités dans le monde.

Le but de ce prix est de reconnaître le travail de diverses personnalités ou entités parmi les hommes et femmes politiques, les entreprises et les universitaires pour des

réalisations liées au développement de la science et des nouvelles technologies pour un développement durable.

Le prix suit le «triangle de développement durable», une philosophie développée par Florian Kongoli. Chaque coin du triangle représente le politique compte tenu du rôle du cadre politique, l'industriel reflétant le rôle des technologies appliquées. L'académique, reflétant le rôle de l'éducation et le développement des nouvelles technologies de base.

Pour être efficace en termes de durabilité, ces trois coins doivent étroitement interagir et coopérer les uns avec les autres.

<http://www.flogen.org/awards2.php?page=2&sp=1&sp2=Arcand>




Thierry Pasteau Chef . Com Traiteur - Plats préparés

514-523-6926

www.thierrypasteauchef.com
thierry@thierrypasteauchef.com

REDDING
PROFESSIONNELLES EN IMMOBILIER

Anne & Liane REDDING
LAREDDING.COM

ROYAL LEPAGE

VISITE LIBRE DIMANCHE 24 AOÛT • 14H-16H

2290 DUNCAN

Vous serez ravi par l'espace qu'offre ce bungalow. Aménagé pour recevoir avec aires de vie spacieuses! 5 càc, 4 sdb, garage double, A/C, proximité du bus et du métro.

\$759,000

Complicité en toute simplicité

Liane Redding
Courtier immobilier
514.737.8963
liane.redding@sympatico.ca

Anne Redding
Courtier immobilier
514.573.2663
anneredding@videotron.ca

NETTOYEURS Daoust / Forget

MEMBRE DE CAA

Voir conditions dans toutes les succursales participantes

1968 Graham 514-342-3582
2459 Lucerne 514-737-9959
15 Cornwall 514-439-3252

<p>Manteaux</p> <p>7\$</p> <p>DE RABAIS / OFF avant/before taxes</p> <p>2 MANTEAUX RÉGULIERS REG. COATS OU/OR 2 IMPERMÉABLES RÉG. REG. RAINCOATS</p> <p>SAUF CUIR, SUEDE, FOURRURE, STYLE KANUK ET DUVET. EXCEPT LEATHER, SUEDE, FUR, KANUK STYLE OR DOWN FILLED.</p> <p>Non jumelable. Cannot be combined * Valable jusqu'au 31 Août 2014 dans toutes les succursales participantes.</p>	<p>Habits ou Robes</p> <p>Rabais/off -600\$</p> <p>avant/before taxes</p> <p>2 HABITS RÉG. (2 mcx)/ REGULAR SUITS (2 pcs) OU/OR 2 COSTUMES RÉG. (2 mcx)/ LADIES SUITS (2pcs) OU/OR 2 ROBES RÉG./ PLAIN DRESSES</p> <p>SAUF CUIR ET SUEDE EXCEPT LEATHER AND SUEDE.</p> <p>Non jumelable. Cannot be combined * Valable jusqu'au 31 Août 2014 dans toutes les succursales participantes.</p>	<p>Nettoyage à sec</p> <p>15%</p> <p>DE RABAIS / OFF avant/before taxes</p> <p>SUR LE TOTAL DE VOTRE FACTURE DE NETTOYAGE À SEC AU PRIX RÉGULIER ON THE TOTAL OF DRY CLEANING AT REGULAR PRICE</p> <p>COMMANDE MINIMUM DE 20\$, MINIMUM INVOICE OF \$20</p> <p>SAUF CUIR, SUEDE, FOURRURE, COUTURE ET CHEMISES LAVÉES. SAUF LEATHER, SUEDE, FUR, CLOTHES REPAIRS AND WASHED SHIRTS.</p> <p>Non jumelable. Cannot be combined * Valable jusqu'au 31 Août 2014 dans toutes les succursales participantes.</p>	<p>Couture</p> <p>10%</p> <p>DE RABAIS / OFF avant/before taxes</p> <p>SUR LE PRIX RÉGULIER DE TOUTE RÉPARATION DE VÊTEMENTS. ON THE REGULAR PRICE OF ANY REPAIRS OF GARMENTS</p> <p>COMMANDE MINIMUM DE 10\$, MINIMUM INVOICE OF \$10</p> <p>Non jumelable. Cannot be combined * Valable jusqu'au 31 Août 2014 dans toutes les succursales participantes.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

INFO FLASH



INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS AUTOMNE/HIVER DES LOISIRS

Les inscriptions en ligne débiteront à 6h le mardi 2 septembre. **Les inscriptions en ligne pour les activités aquatiques auront lieu le mardi 26 août prochain seulement, de 18h à minuit.**

Des ordinateurs ainsi que du personnel seront à votre disposition au centre des loisirs (60, avenue Roosevelt) pour vous aider à vous inscrire par internet.

Renseignements: 514-734-2928.

REGISTRATION TO FALL/WINTER RECREATION ACTIVITIES

On-line registration will start at 6:00 on Tuesday, September 2. **On-line registration for Aquatics Program will be held only on Tuesday, August 26, from 18:00 to midnight.**

Employees will be present to provide assistance and computers will be made available to residents at the Recreation Centre (60 Roosevelt Avenue).

Information: 514-734-2928.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PARTIE NORD DE L'ÉCHANGEUR DÉCARIE: FERMETURE DE BRETelles

Fin de semaine du 22 au 25 août

Fermeture de la bretelle menant de l'autoroute 15 (Décarie) en direction nord à l'autoroute 40 en direction ouest, de vendredi 23h30 à lundi 5h.

Fin de semaine du 29 août au 1^{er} septembre

Fermeture de la bretelle menant de l'autoroute 15 (Décarie) en direction nord au boulevard Marcel-Laurin, de vendredi 23h59 à lundi 5h30.

www.quebec511.info

WORK ON THE NORTHERN PART OF THE DÉCARIE INTERCHANGE: CLOSING OFF OF EXITS

Weekend of August 22-25

Closing off of exit leading from Highway 15 (Décarie) northbound to Highway 40 west, from Friday, 23:30, to Monday, 5:00.

Weekend of August 29-September 1st

Closing off of exit leading from Highway 15 (Décarie) northbound to Marcel-Laurin Boulevard, from Friday, 23:59, to Monday, 5:30.

www.quebec511.info

EXPOSITION À LA BIBLIOTHÈQUE

Jusqu'au 4 septembre, dans la salle d'exposition et sur le mur d'art : Roger Guetta présente une sélection de ses dernières expérimentations en matière de «beaux-arts photographiques.»

Bibliothèque Reginald-J.-P.-Dawson
1967, boulevard Graham

EXHIBITION AT THE LIBRARY

Until September 4, in the exhibition hall and on the art wall: Roger Guetta is showing examples of his latest experiments in 'Fine Art Photography.'

Reginald J. P. Dawson Library
1967 Graham Boulevard

ACTIVITÉ À LA BIBLIOTHÈQUE DES ENFANTS

Attention!
Tu as jusqu'au 22 août, 18h, pour nous apporter tes coupons.

**Fête de clôture du Club de lecture d'été :
Surprises pour tous!**
Jeudi 28 août à 16h15.

Renseignements: 514-734-2973.

ACTIVITY AT THE CHILDREN'S LIBRARY

Note!
You have until August 22, at 18:00, to bring in your coupons.

**Summer Reading Club Closing Party:
Surprises for Everyone!**
Thursday, August 28 at 16:15.

Information: 514-734-2973.

STATIONNEMENT DE 4 HEURES À MONT-ROYAL

Sauf indication contraire, il est interdit de stationner de façon continue pendant plus de 4 heures sur le territoire de Mont-Royal.

Permis de stationnement de nuit

Vous pouvez obtenir gratuitement un permis de stationnement si vous ne pouvez vous garer dans votre allée en raison de travaux ou si vous avez des visiteurs. Les demandes de permis par courriel ne sont pas acceptées: en tout temps, composez le 514-734-4666 pour obtenir un permis.

Sécurité publique de Mont-Royal: 514-734-4666.

4-HOUR PARKING IN THE TOWN

Unless otherwise indicated, continuous parking for more than four hours is prohibited in Town of Mount Royal.

Overnight Parking Permits

You may obtain a free parking permit if you cannot park in your driveway due to street work or if you have visitors. Permits cannot be requested by e-mail: day or night, contact us at 514-734-4666 to obtain a permit.

Mount Royal Public Security: 514 734-4666.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

514-734-2900

Urgence 9.1.1

Bibliothèque 514 734-2967

Loisirs 514 734-2928

Sécurité publique 514 734-4666

Heures d'ouverture (horaire estival)

Lun-Jeu 8h00 à 16h30 • Ven 8h00 à 13h00

Hôtel de ville - 90, avenue Roosevelt H3R 1Z5

GENERAL INFORMATION

514-734-2900

Emergency 9.1.1

Library 514 734-2967

Recreation 514 734-2928

Public Security 514 734-4666

Office hours (summer schedule)

Mon-Thu 8:00 to 16:30 • Fri 8:00 to 13:00

Town Hall - 90 Roosevelt avenue H3R 1Z5

www.ville.mont-royal.qc.ca • www.town.mount-royal.qc.ca



Repensez votre domicile, rendez-le plus bleu!

Trousse n° 1 : 20 \$,
taxes incluses.

Choisissez l'une des trois trousse de **produits économiseurs d'eau et d'énergie** offertes à prix concurrentiel par la Ville de Mont-Royal en partenariat avec Hydro-Québec.

Les trousse seront disponibles au comptoir de l'hôtel de ville, situé au 90, avenue Roosevelt, durant les heures habituelles de bureaux.

Renseignements :
514 734-3021 ou 514 734-3026



Trousse n° 2 : 15 \$,
taxes incluses.



Trousse n° 3 : 10 \$,
taxes incluses.



Reimagine your home. Make it bluer!

Kit No. 1: \$20,
including taxes.

Choose one of the three kits of **water and energy-saving products** offered at competitive prices by Town of Mount Royal in partnership with Hydro-Québec.

The kits will be available at the Town Hall counter, 90 Roosevelt Avenue, during regular office hours.

Information:
514 734-3021 or 514 734-3026



Kit No. 2: \$15,
including taxes.



Kit No. 3: \$10,
including taxes.



NICHOLAS STEPHENS
Courtier Immobilier Agréé Membre de l'Institute of Luxury Home Marketing

Fines could soar following Highfield house demolition

MARTIN C. BARRY

Outrage by some residents and at least one town councillor dominated the municipal council's monthly public meeting at town hall last Monday evening over the unscheduled demolition of a house on Highfield Ave. without a municipal permit.

Councillor Louis Dumont – who continues to relentlessly oppose many of the policies of the mayor and five councillors who are a unified team – made the fate of 110 Highfield the subject of several lengthy interventions.

The owners of the house were issued a permit to build an addition above an existing garage with an extension jutting towards the rear. However, in July after extensive additional modifications took place, allegedly because of weaknesses discovered in the structure, municipal officials found that the house had effectively been torn down.

Complicating the issue further – while adding fuel to a simmering controversy over town council's Planning Advisory Committee (CCU), which processes home renovation and construction project applications – is the fact that the consulting architect hired by the owners of 110 Highfield also sits on the CCU.

Fines could increase

Although the owners are being fined \$5,000 by the town for carrying out a demolition without a permit, Dumont's suggestion that the fines need to be increased several fold to stop any further abuses has even Mayor Philippe Roy agreeing that something drastic may indeed need to be done.

"If it is necessary to revise the fines this the moment for it," Roy said, responding to



Le maire Philippe Roy convient que la ville devrait peut-être augmenter les amendes suite à la démolition illégale d'une maison sur l'avenue Highfield.



Kathy Elie tells the mayor during last Monday's council meeting that the town needs to be more transparent with its plans for a new sports and recreation complex.

Dumont's claims. The mayor said this fall there will be a consultation and "that is the time we said we would be taking a second look at all our regulations for architecture and heritage.

"The town did not act improperly with regard to this dossier," Roy insisted. "When an owner decides to demolish his home without authorization, we cannot ask inspectors to be present every day to watch, just as when a driver decides to drive across the town at 100 km/h in a school zone you can't blame the town because of a lawbreaker."

But the mayor insisted that the rules must be made stricter. "I have to admit that \$5,000 is too little in a case like this," he said. "But this won't be something that's decided by caucus, it will be council that decides, and afterwards the population will have their say during the public consultation this fall."

Rec & sport complex

As if this weren't enough, the mayor and council also faced rising pressure during the meeting to be more forthcoming with information about their plans for a new sports and recreation complex. "We're not really being informed about this," said Kathy Elie of Cornwall Ave. who has been raising the issue over these last few council meetings.

While council enacted measures during the meeting to carry out renovations on the chalet at the existing outdoor pool, Elie insisted that people like herself "were unaware that you're planning on keeping the outdoor pool." Although the sports and recreation complex project is scarcely even in a planning phase yet, Roy said the "ideal project" would include an indoor pool and a gymnasium.

Résumé:

Une forte indignation régnait parmi plusieurs résidents et au moins un membre du conseil municipal à l'hôtel de ville durant la séance du conseil lundi quand on a révélé des détails sur la démolition d'une maison sur l'avenue Highfield sans autorisation de la ville.

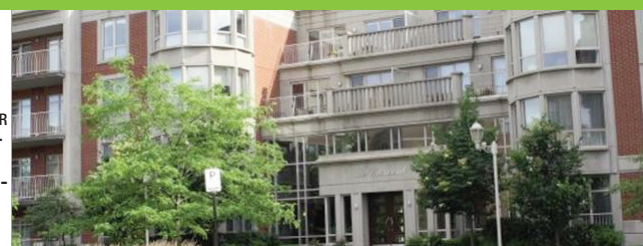
Les propriétaires de la maison dont il est question avaient reçu un permis pour construire une addition au dessus d'un garage existant et une extension vers l'arrière de la propriété. Mais en juillet, suite à des modifications qui dépassaient les plans, les fonctionnaires municipaux ont découverts que la maison avait effectivement été démolie.

Bien que les propriétaires sont passables à une amende de \$5,000 pour avoir effectué une démolition sans permis, le conseiller Dumont est de l'avis que l'on devrait augmenter les amendes d'une façon sérieuse pour prévenir de futurs abus. Même le maire Philippe Roy semble être en accord qu'une intervention sévère serait nécessaire.

DÉSIREZ • RECHERCHEZ • HABITEZ

LE CRESCENT:
1400 CROISSANT MERIT, Apt 215

VIVRE AU CRESCENT, C'EST SAVOIR APPRÉCIER UNE QUALITÉ DE VIE EXCEPTIONNELLE! TRÈS GRANDE UNITÉ DE 2,106 PC. 3 CAC, 2 SDB, 2 STATIONNEMENTS, GRAND RANGEMENT.



119 BOUL GRAHAM

CHARMANTE MAISON

5 CAC, 2+1 SDB
2 CUISINES.

JARDIN AMÉNAGÉ
AVEC GOÛT.

6190 RUE DESSUREAUX, LAVAL (ST-FRANÇOIS) • 344,000\$

IDÉAL POUR JEUNE COUPLE! UN BIJOU CHAMPÊTRE BIEN SITUÉ, 2MN À L'EST DE L'AUTOROUTE 25. À 10MN À PIED DU VIEUX TERREBONNE, SON THÉÂTRE ET SES NOMBREUX RESTAURANTS, PARC DU VIEUX MOULIN, BIBLIOTHÈQUE & COLLÈGE SAINT-SACREMENT. GRAND TERRAIN BIEN AMÉNAGÉ AVEC PISCINE CHAUFFÉE & GRAND PATIO. SORTIE EXTÉRIEURE MENANT AU SOUS-SOL. BELLES BOISERIES, SALON DOUBLE AVEC FOYER ET PORTE PATIO DONNANT SUR TERRASSE. CUISINE ARMOIRES EN CHÊNE, CHAMBRES AVEC LUCARNE. AIR CLIMATISÉ CENTRAL. SOUS-SOL FINI AVEC SALLE DE BAIN ET 2E FOYER. DESCENTE À L'EAU À DEUX PAS.



Comme à chaque saison, je fais appel à mes clients et amis pour me laisser les vêtements que vous n'utilisez plus. Ceux-ci seront acheminés à des centres d'accueil pour sans abris. Que ce soit pour hommes, femmes ou enfants, soyez assurés qu'ils seront acceptés avec grand plaisir.

2132 Chemin Fulton, VMR

Merci de m'aider à redonner à ceux qui en ont tant besoin!



BRIGITTE MACK
COURTIER IMMOBILIER

514-824-2132
brigittemack@me.com
groupe sutton immobilia inc

R.J.P.Dawson

Nouveautés • New Books

Au plaisir des forêts/P. Arnould
Ruiz doit mourir/É. Barilier
L'avocat, le nain et la princesse masquée/P. Colize
L'année du calypso/A. Estévez
La jeune fille sous l'olivier/L. Fleming
Le vin des morts/R. Gary
Les convalescentes/M. Gazier
L'amour est éternel/F.-O. Giesbert
Non réconcilié/M. Houellebecq
Une enfance de rêve/C. Millet

No Safe House/Linwood Barclay
Skin of the Wolf/Sam Cabot
Tom Clancy Support and Defend/Mark Greaney
Top Secret/W.E.B. Griffin
Clinton, Inc. /Daniel Halper
House Beautiful Colors for Your Home
The Lost Island/Douglas Preston
I Work at a Public Library/Gina Sheridan
Family Meals/Michael Smith
World of Trouble/Ben H. Winters

DESIGN LOUIS GEORGE

Vente semi-annuelle continue avec
STICKLEY

Le mobilier de Stickley démontre la beauté dans les détails. Il n'y a pas de substitut pour les bois fins, les tissus luxueux et plus d'un siècle d'expérience en haute ébénisterie.

En exclusivité chez
Design Louis George



FABRIQUÉS AUX ÉTATS-UNIS



NOUVEL EMPLACEMENT

4360, chemin de la Côte-de-Liesse, Mont-Royal • Au cœur de l'île de Montréal
Stationnement gratuit • Voie de service de l'autoroute 40 (entre Décarie et Lucerne)
514.844.0671 • designlouisgeorge.com

21 août au
3 septembre

jusqu'à
40%
de rabais
sur marchandises sélectionnées

Canapés
Sectionnels
Salles à manger
Chaises
Chambres à coucher
Accessoires
Lampes
et plus...

Nombreux démonstrateurs disponibles pour livraison immédiate.

VMR dit non à une voie cyclable sur Graham ouest



Marie Florescu aimerait bien que Ville Mont-Roy installe une piste cyclable sur le boulevard Graham ouest.

MARTIN C. BARRY

Malgré la demande d'une résidente du boulevard Graham ouest pour que la municipalité installe une piste à vélo pour le bien des cyclistes, mais aussi pour saufer garder les piétons, on ne prévoit pas de changement, selon des représentants de la ville.

« On est sur le boulevard Graham et devant chez nous sur le boulevard on a dessiné sur le pavé des vélos », Marie Florescu a indiqué dans une entrevue avec le Journal de Mont-Royal.

Mais tandis qu'elle avoue que les symboles dessinés sur le pavé indiquent qu'une partie du tronçon ouest du boulevard Graham est désignée comme une route pour les cyclistes, ce n'est malheureusement pas une voie réservée aux vélos.

« D'abord les vélos comprennent peut-être pas ces signes là, elle ajoutait. Et puisque que les voies de la rue sont réservées pour l'usage des autos, les conducteurs qui sont plus à la droite vont très proche du trottoir

et c'est très dangereux pour les enfants, les piétons, les joggeurs, en fait tout le monde qui peuvent se trouver sur le trottoir ».

Selon une carte rédigée par l'organisme de vélo montréalaise Pedal Montreal, le boulevard Graham à l'est du centre ville de VMR a des voies cyclables qui sont bien indiquées. Mais par contre, il n'y a qu'une courte section du boulevard Graham à l'ouest entre l'avenue Kindersley et l'avenue Kenaston où une voie cyclable comparable a été établie. À l'exception de ce trajet, le boulevard Graham ouest est désigné simplement pour l'usage des cyclistes, sans qu'ils aient une voie propre à eux-mêmes.

Mme Florescu affirme qu'en juin, elle a proposé au maire Philippe Roy qu'une « bande cyclable » soit créé sur le boulevard Graham ouest, avec une ligne blanche pour séparer les vélos des véhicules, « et il m'a refusé », elle a ajouté.

En entrevue avec le Journal, the maire Roy a expliqué que la ville a conclu qu'il n'était pas possible d'installer une voie cyclable autonome à cet endroit « parce que c'est pas assez large, et deuxièmement ce

serait plein d'inconvénients par exemple l'hiver ramasser la neige et aussi ça pourrait nuire à certains gens qui voudraient stationner là ».

Selon une lettre adressée à Mme Florescu de la directrice générale de la ville, Ava Couch, « en ce qui concerne la création d'une piste cyclable dédiée, aucun changement n'est prévu pour le moment ». Par contre, elle ajoute, « nous sommes en contact avec Vélo Québec et travaillons avec eux pour assurer une circulation à vélo sécuritaire ».

En ce qui concerne la question de l'apaisement de la circulation soulevée par Mme Florescu, Mme Couch lui dit que des vérifications de vitesse qui ont été effectuées par compteur radar sur le boulevard Graham indiquent que 85 % des véhicules circulent à 53 km/h et que la vitesse moyenne est de 45 km/h.

que la police continuera de faire des vérifications sporadiques et la ville installera un afficheur électronique de vitesse.

Summary:

Despite a request by a Graham Blvd. west resident that TMR create a dedicated bicycle path there for the well-being of cyclists and to safeguard pedestrians, no change is expected, according to town spokespersons.

Although symbols painted on the road surface of Graham designate that part of the boulevard as a route for bicycles, it is still not a dedicated bicycle path, says Marie Florescu.

Florescu says that in June, she approached Mayor Philippe Roy with the idea of creating a real bike path on Graham west, but the request was turned down, she added.



Cyclists heading west on Graham Blvd. need a dedicated bike lane, says a local resident.

« Le service de police a également effectué une opération radar à deux reprises et pendant lesquelles 5 contraventions ont été émises au total, ajoute Mme Couch. Par conséquent, les résultats démontrent que ce n'est pas un secteur problématique avec excès de vitesse ». Elle conclut en affirmant

In an interview, Mayor Roy said there isn't enough space for a bicycle path in that area and that creating one would cause problems with snow removal during the winter as well as parking problems.

Comités I et II des parents d'enfants Garderies Les Aventuriers d'Outremont 1 et 2

196 chemin Bates, VMR, Qc, H3S 1A1

Pétition à :

-Monsieur Philippe Roy, Maire de Ville Mont-Royal

Copies envoyées à :

-M. Denis Coderre, Maire de Montréal
-Journal l'Express d'Outremont
-Journal de Mont-Royal

Nous soussignés :

-Parents des enfants fréquentant les Garderies les Aventuriers d'Outremont 1 et 2

-Résidents de l'arrondissement de Ville Mont-Royal, d'Out et des autres Communes avoisinantes.

Désirons apporter à l'attention de :

-Monsieur le Maire de Ville Mont-Royal
-Monsieur le Maire de Montréal

Que : Les parents des enfants fréquentant

les DEUX garderies "Les Aventuriers d'Outremont 1 et 2" peinent particulièrement pour le stationnement les Mardis au moment de déposer leurs enfants lors des heures de pointes, notamment le matin de 7h30 à 9h30.

En effet, la journée du Mardi, le stationnement au niveau du trottoir côté impair - le 183 et le 205 chemin Bates est interdit de 7h00 à 15h00.

Il en résulte, qu'en cas d'indisponibilité des stationnements autorisés côté pair (196, Bates), les parents se retrouvent contraints, pour certains, d'utiliser le stationnement côté impair (devant le 183 et le 205, Bates) et inmanquablement, des contraventions leurs sont dressées par les services de police.

Cette situation trouve son paroxysme lors de la période hivernale où la neige s'amoncèle des deux côtés de la rue (côté pair et impair) rendant la zone non sécuritaire et impraticable pour les enfants et leurs parents.

Au vu de ce qui précède, les pétitionnaires demandent à Monsieur Philippe Roy, Maire de Ville Mont-Royal, ou le cas échéant, à Madame Ava L. Couch, Directrice générale, (514-734-2911).

De :

1-Aménager une zone de débarcadère couvrant le 183 et le 205 chemin Bates, le Mardi Matin de 7h00 à 9h30 (ce qui revient à reculer la période d'interdiction de sta-

tionnement Le Mardi de 7h00 à 9h30) et de garder la fin d'interdiction inchangée pour 15h00 les Mardis.

2-Sensibiliser le service de déneigement de la voie publique à la nécessité de déneiger les lieux (côté stationnement, circulation route et passage piéton sur les trottoirs) le plus tôt possible après les chutes de neiges, et ce, des deux côtés pair et impair de la rue. Il en va de la sécurité de nos 150 enfants, âgés entre 2 mois et 5 ans, qui fréquentent les 2 garderies. Que ce soit pour des enfants transportés dans les bras de leurs parents ou marchant eux-mêmes, le risque de glissement et de chute n'est pas négligeable.

Monsieur le Maire, en adoptant ces deux mesures simples, l'environnement de nos enfants sera plus sécuritaire et plus praticable.

En vous remerciant vivement, monsieur le Maire pour votre compréhension et votre soutien, veuillez recevoir l'expression de notre parfaite considération.

p.j. 16 pages incluant 101 signatures.
*Contacter Hôtel de Ville de VMR pour consulter le document papier.

Claudie Vigneault
Pour le Comité des parents d'enfants garderie 'Les Aventuriers d'Outremont 1'

Mounia Sai
Pour le Comité des parents d'enfants garderie 'Les Aventuriers d'Outremont 2'

TRAM
TABLE RONDE SUR L'ART DE MONT-ROYAL

ARTISTE DE LA SEMAINE ••• THIS WEEK'S ARTIST
FRANÇOISE VIAU • SUR LE BORD DE L'EAU
AQUARELLE

Irwin Cotler and Simon Fodden

winners of 2014 CBA President's Award

ST. JOHN'S — The Hon. Irwin Cotler of Montreal and Simon Fodden of Toronto, creator of the blog SLAW, are the recipients of the Canadian Bar Association's (CBA) 2014 President's Award.

The award recognizes the significant contribution of Canadian jurists to the legal profession, the CBA, or the public life of Canada.

"As a teacher, practitioner and lawmaker, Irwin Cotler has made significant contributions to how lawyers view law, how law can be used as a vehicle for social change and how our laws can be improved," says CBA President Fred Headon of Montreal in making the announcement.

"Over the course of a long career, the effects of his contributions can be seen close to home in the law offices of the students he taught, and as far away as the halls of the United Nations and South Africa. As Irwin Cotler moves towards retirement, it is fitting to acknowledge these contributions."

Simon Fodden founded Slaw.ca in 2005, a blog that is considered by many to be a foremost source of legal information and discussion in Canada.

"As we debated and analyzed the future of law, and in particular our CBA Legal Futures Initiative, Simon Fodden has helped guide our thinking," says Headon.

"Not content to just retire after a long and distinguished academic career, he showed us how to innovate. SLAW has had a significant impact on the profession, serving as a forum to exchange ideas and to encourage change."

"It is now used as a forum for the discussion of law, and is an example of how new



technology can help the profession."

a peace activist.

Professor Emeritus at the Osgoode Hall Law School, York University, Simon Fodden taught family law and property law for over 30 years. He has written and lectured extensively in these areas. He is also the author of two novels.

He obtained his B.A. from Princeton University and his LL.B. degree from Osgoode Hall Law School. Simon Fodden helped found Osgoode's intensive program in poverty law at Parkdale Community Legal Services, Ontario's first legal clinic, and later was academic director there for two years. He also started Osgoode's intensive program in family law. He retired as publisher of Slaw in May of this year.

Member of Parliament for the Montreal riding of Mount Royal, Irwin Cotler has worn many hats over the course of his career. He has been a law professor, a constitutional and comparative law scholar, an international human rights lawyer, counsel to prisoners of conscience, the head of an NGO, a public intellectual and

secution under the Canadian War Crimes and Crimes against Humanity Act for incitement to genocide in Rwanda.

As the current Liberal party critic for rights and freedoms, he is active in and out of Parliament for human rights. In all of these roles, he has been at the forefront of the struggle for justice, peace and human rights.

The President's Award takes the form of an engraved brass Scales of Justice. The award will be presented at the President's dinner, on Wednesday, August 13 during the 2014 CBA Legal Conference taking place in St. John's August 14-17. The conference is open to accredited media. Please contact Hannah Bernstein for accreditation.

The CBA is dedicated to supporting the rule of law, improvements in the law, and the administration of justice. Some 37,500 lawyers, law teachers, and law students from across Canada are members.



Achetez localement, encouragez les commerçants de la communauté et contribuez à faire de Mont-Royal une ville vivante!

Commerçants, annoncez dans le TMR Post, le Journal de Mont-Royal qui vous représente auprès de tous les résidents qui lisent leur journal local plus que tout autre média!

Soyez présents pour la rentrée!

Contactez nous

514-814-1713

publicite@proxima-p.qc.ca

Réaménagement de la partie nord de l'échangeur Décarie

Entraves majeures dans l'échangeur

Le ministère des Transports du Québec poursuit les travaux de réaménagement de la partie nord de l'échangeur Décarie, ce qui entraînera des fermetures de fin de semaine de bretelles de l'échangeur. Ces fermetures sont requises pour amorcer l'aménagement d'une deuxième voie de la bretelle menant de l'autoroute 15 (Décarie) en direction nord à l'autoroute 40 en direction ouest.

Ces entraves entraîneront de la congestion dans le secteur, les usagers de la route qui le peuvent seront invités à emprunter d'autres itinéraires.

Fermetures et gestion de la circulation

Fin de semaine du 22 au 25 août

Fermeture de la bretelle menant de l'autoroute 15 (Décarie) en direction nord à l'autoroute 40 en direction ouest, de vendredi 23h30 à lundi 5h

Le détour empruntera le boulevard Marcel-Laurin jusqu'au demi-tour, puis l'autoroute 40 en direction ouest via la voie de desserte.

Fin de semaine du 29 août au 1er septembre

Fermeture de la bretelle menant de l'autoroute 15 (Décarie) en direction nord au boulevard Marcel-Laurin, de vendredi 23h59 à lundi 5h30

Le détour empruntera l'autoroute 40 en direction ouest, le boulevard Cavendish et le boulevard de la Côte-Vertu.

En cas de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles, ces interventions pourraient être reportées.

D'ici 2015, plus de 2000 chantiers seront en activité sur le réseau du ministère des Transports. Les usagers de la route sont invités à consulter la section Mobilité Montréal du site quebec511.info pour planifier leurs déplacements et à respecter la signalisation en place pour la sécurité de tous.

SOURCE Ministère des Transports

Des comités de citoyens à Ville Mont-Royal : une urgence

Après plus de neuf mois au Conseil municipal, il est temps de poser un regard critique sur des actions qu'il convient de mettre en place à Ville Mont-Royal. Rappelons que mon élection en novembre dernier était liée à trois objectifs : la protection et la valorisation du patrimoine bâti, un accès à l'information concernant les politiques et décisions mises de l'avant par l'administration municipale et une participation citoyenne élargie quant au devenir de notre ville.

Rien n'aura été facile compte tenu de la résistance aux changements de la part des élus du parti du maire et d'une gestion centralisée, totalement opaque. À titre de conseiller municipal, il m'est impossible d'avoir accès aux dossiers qui ne sont pas inscrits à l'ordre du jour et si oui, seulement une heure avant la tenue d'une séance du Conseil (rencontre préparatoire). Comment dès lors serait-il possible de développer une position éclairée sur un sujet tel la consultation sur le patrimoine, le développement du Centre d'achat Lucerne, l'usage prévu des terrains à l'intersection des rues Lucerne et Glengarry ou encore le type d'installations sportives qui seraient utiles pour la population?

Mais de quoi notre ville a-t-elle besoin pour favoriser une participation citoyenne significative? Comment les citoyens pourraient-ils se sentir engagés, intéressés par leur environnement immédiat? Le gouvernement municipal doit être un gouvernement de proximité qui travaille en collaboration avec ses citoyens. Or, c'est loin d'être le cas à Ville Mont-Royal. Tout au plus les citoyens peuvent-ils s'exprimer lors de la période de questions à la fin de chaque séance du Conseil municipal. Quant aux réponses, elles sont rarement données publiquement, rendant l'exercice frustrant pour la majorité.

On m'a rapporté qu'il y a une quinzaine

d'années, les décisions des élus et des gestionnaires de la ville étaient encadrées, éclairées par des comités de citoyens: comité de la sécurité, comité du patrimoine, comité des infrastructures, etc. En outre, chaque fois qu'un projet majeur était envisagé, les autorités y associaient un comité de citoyens. Depuis, les décisions qui concernent notre milieu de vie ont été concentrées entre les mains de quelques personnes au mépris des bénéfices d'une participation citoyenne. Il est faux de prétendre que les résidents de Ville Mont-Royal se désintéressent de leur gouvernement municipal, c'est plutôt cette opacité, cet enfermement des décideurs qui sont à l'origine du désintérêt citoyen pour la chose publique.

Il est urgent que des comités de citoyens se mettent à l'œuvre et s'impliquent dans les dossiers. Il faut que les appels à candidature soient publics. Il convient que la composition de ces comités soit variée, incluant des résidents de différents districts, alliant des compétences diverses et favorisant la présence de plusieurs générations. Il faut éviter que ce soit toujours les mêmes personnes qui s'arrogent le droit de représentation. Il faut aussi proscrire la présence d'élus ou de fonctionnaires municipaux qui noyauteraient les discussions. J'invite les résidents de Mont-Royal à me contacter si la participation à de tels comités les intéresse. Je me ferai leur porte-parole auprès des élus du Conseil municipal.

English version

TMR citizens'committees: an urgent need

More than nine months after a new Town Council has been elected, it is time to take a critical look at the actions that should be put in place in the Town of Mont-Royal. For me, nothing has been easy given the resistance to change from the mayor's

party elected members and the centralized management observed at the Town Hall. Even as a councillor, I cannot have access to files that are not on the agenda of Town Council meetings and if so, only an hour before the meeting. Decisions that affect our environment are concentrated in hands of a few people, in contradiction with the benefits of citizens participation. It is wrong to claim that residents of Town of Mount-Royal are not interested in their municipal government, but rather this opacity, the non-access to decision making processes give rise to citizen disinterest.

It is urgent that citizens'committees being set up and get involved in files that are discussed at the Town Hall. Democracy requires public calls for the composition

of any committee. The composition of these committees must be varied, including residents of different districts, combining different skills and promoting the presence of several generations. We must ensure that the right of representation is not always claimed by the same people. We should also prohibit the presence of council members or municipal officials who would inevitably control the content of the discussions. I invite residents of the Town of Mount-Royal to contact me if they are interested to participate in such committees. I will be their spokesperson to the other Council members.

**Louis Dumont,
Conseiller, District No 5**

PROJET DE LOI N° 3 : LA RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX EST DE 38 % SUPÉRIEURE À CELLE DE LA FONCTION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE

Montréal, 18 août 2014 – À la veille du début des consultations publiques sur le projet de loi n° 3, l'Association des municipalités de banlieue de Montréal (AMB) tient à faire une mise au point concernant la rémunération des employés municipaux. L'AMB s'appuie sur les données d'une étude de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour affirmer que les employés municipaux bénéficient d'une rémunération globale¹ nettement supérieure à celle de la fonction publique québécoise. Cette étude est basée sur l'analyse de 77 emplois repères et comparables, ce qui exclut des postes propres au milieu municipal, comme les chauffeurs d'autobus, les pompiers et les policiers.

« Les syndicats représentant les employés municipaux² ont raison sur un point dans le débat sur la refonte des régimes de retraite : leurs membres n'ont rien volé, a déclaré le maire de Westmount et porte-parole de l'AMB, M. Peter Trent. Mais ça ne change rien au fait qu'ils reçoivent 38 % de plus que le reste de la fonction publique québécoise. »

M. Trent ajoute : « Si la rémunération globale des employés municipaux est de 38 % plus élevée, ce n'est pas, contrairement à ce que plaident les syndicats, parce que leurs membres ont accepté dans le passé des augmentations de salaire plus modestes afin de se doter de rentes plus généreuses. Même les salaires de base sont de 18 % plus généreux que ceux de la fonction publique québécoise. »

Trois facteurs historiques expliquent l'écart de 38 %

L'AMB insiste sur le fait que les élus municipaux ont dû composer, au fil des ans, avec un encadrement juridique déficient pour établir la rémunération de leurs employés. « Il n'y a rien de nouveau là-dedans, souligne M. Trent. Rappelons la coupure de 20 % des salaires des employés de l'État en 1982, laquelle ne touchait pas le secteur municipal et créait un premier écart important. Ensuite, entre 1991 et 2001, cet écart s'est amplifié pour atteindre 27 % en moyenne, compte tenu de décisions trop généreuses des arbitres nommés par le gouvernement pour régler des différends concernant certaines conventions collectives municipales. Enfin, il y a un peu plus de dix ans, les fusions municipales ont entraîné la prévisible uniformisation des salaires et avantages sociaux vers le haut, ce qui a creusé encore davantage l'écart. »

Tous ces facteurs, qui étaient amplifiés par les déficits grandissants des régimes de retraite, expliquent pourquoi les employés municipaux au Québec gagnent aujourd'hui, en moyenne, 38 % de plus que leurs homologues provinciaux.

¹ Outre le salaire de base, la « rémunération globale » tient compte des avantages sociaux (comme les régimes de retraite, les assurances collectives, les vacances, etc.)

² Dans les municipalités de plus de 25 000 habitants (ce qui représente 68 % du total de la population québécoise).

Les déficits des caisses des régimes de retraite accentués par des décisions gouvernementales

L'AMB souligne également qu'en 2011, selon les données de l'ISQ, le coût des régimes de retraite du secteur municipal représentait 22,9 % de la rémunération globale, comparativement à 6,6 % pour la fonction publique québécoise : presque quatre fois plus!

Selon l'AMB, une telle situation découle, mise à part la dégringolade de la Bourse en 2008, des congés de contributions aux régimes de retraite *permis et encouragés* par le gouvernement du Québec afin que les municipalités puissent se conformer à la réduction de 6 % de la masse salariale exigée par ce même gouvernement entre 1998 et 2001. Il s'agissait alors de financer en partie la contribution obligatoire des municipalités à l'atteinte du déficit zéro. De plus, à l'époque, la loi fédérale exigeait que les réserves soient plafonnées à 10 % de la valeur des régimes de retraite. La plupart des caisses étant en situation de surplus, la solution était alors de prendre des congés de contributions et d'augmenter les avantages accordés aux employés.

Les futures négociations doivent être balisées par le projet de loi n° 3

L'approche de l'AMB consiste à négocier de bonne foi avec des représentants d'employés. Sans la pression supplémentaire que générera le projet de loi n° 3, l'AMB craint que les résultats des négociations ne soient semblables à ceux obtenus dans le passé, ce qui fera en sorte que l'écart de 38 % se maintiendra au fil du temps, puisque rien n'aura été réglé.

Au sujet de l'AMB

L'Association des municipalités de banlieue représente 15 municipalités de l'île de Montréal, avec une population d'environ 242 600 citoyens. Ces municipalités sont Dollard-des-Ormeaux, Côte Saint-Luc, Pointe-Claire, Kirkland, Westmount, Beaconsfield, Mont-Royal, Dorval, Hampstead, Montréal-Ouest, Sainte-Anne-de-Bellevue, Baie-D'Urfé, Montréal-Est, Senneville et l'île de Dorval.

Le Journal de Mont-Royal, Le Point d'Outremont et le Westmount Times sont distribués à 80.000 lecteurs à Mont-Royal, dans les quartiers Glenmount et Mountain Sight à tout les jeudis, à Outremont aux deux semaines et Westmount chaque mois. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie, de façon officielle ou déguisée, est interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Proxima Publications ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et/ou de l'éditeur ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés expriment l'opinion de leurs auteurs, mais pas nécessairement celle de la direction. Dépôt légal aux bibliothèques nationales du Québec et du Canada.

LE POINT MONT-ROYAL
LE JOURNAL DE
D'OUTREMONT
LE WESTMOUNT TIMES
online

CLASSÉES / CLASSIFIED
À PARTIR DE 8\$
STARTING AT 8\$

COULEUR OU PHOTO GRATUITE

**SUR ACHAT D'UNE OPTION:
GRAS OU ENCADRÉ***

*SUR ACHAT D'UN ESPACE 1 COLONNE X 1,5" HAUT
514-736-1133 POSTE 203

APPARTEMENTS

MANOIR WOODCREST
925 BOUL. LAIRD, VMR
3^{1/2} & 4^{1/2} app. rénovés, chauffés, électros, et AC incl., garage intérieur extra, concierge sur place. À proximité du parc Connaught, de la gare et du Village. Circuits autobus 165 (545) et 16.

WOODCREST MANOR
925 LAIRD BLVD., TMR
3^{1/2} & 4^{1/2} renovated, heated apts, kitchen appliances & AC incl., interior garage extra, on-site concierge. Short walk to Connaught park, train station & Village. Bus routes 165, (545) and 16.

Tél. 514-739-4019
ou 514-265-3864.
Le meilleur et le mieux situé des édifices à VMR

Call 514-739-4019
or 514-265-3864.
The prime building & location in TMR

COURS PRIVÉS

COURS DE FRANÇAIS
Professeure qualifiée
"Collège Marie de France"
Donne cours de français, soutien pédagogique
Primaire/secondaire/adulte, français langue seconde
Grande expérience, pédagogie reconnue
(514) 731-0737

Cours de français
Rattrapage scolaire
Grande expérience
Pédagogie reconnue
Réussite garantie.
514-578-1549

MARLENE GREGORY
M.Mus., B.Mus.
Adultes et Enfants depuis 3 ans
VIOLON • PIANO
Examens du Conservatoire,
Festivals & Méthode Suzuki
in English
514-501-0041

RECHERCHE PROFESSEUR

Recherche professeur d'harmonica
Looking for harmonica teacher
514-731-6824

RÉNOVATIONS

SERVICES D'ENTRETIEN
• PEINTURE • MENUISERIE • MAÇONNERIE •
JEAN GAREAU (514) 252-4966

RÉNOVATIONS

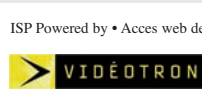
Peinture de tout genre Intérieur & extérieur
AUSSI grand ménage • Plafonds • murs • vitres
Estimation gratuite
514-229-8872

PROXIMA PUBLICATIONS
Poste MONT-ROYAL

8180 Devonshire, bureau 206,
Mont-Royal, (Qc) H4P 2K3
Tél.: 514-736-1133
Télé.: 514-736-7855
courriel rédaction: redaction@proxima-p.qc.ca
courriel publicité: publicite@proxima-p.qc.ca

Éditeur: Tristan Roy
Éditeur adjoint: Étienne Leveau
Conseil d'édition: Étienne Leveau,
Louise Poulin, Tristan Roy, Ariël T. Roy
Collaborateurs: Martin C. Barry,
Meagan Hanna et Philippe Roy.
Adjointe administrative: San Lu Ly

Conseil juridique: Martineau & Walker
Conseil comptable: Biancardi, Cianci & Berrai
Production: Pascal Richard
Photographe: Vincent Roy
Ventes: Pascal Richard, Tristan Roy
Publié par: Proxima Publications inc.



Succès pour le tournoi de soccer Jean Mantha

Le Club de Soccer Mont-Royal Outremont tenait le week end dernier la troisième édition de son tournoi, organisé en l'honneur de l'un de ses pionniers et plus dévoué bénévole, le Dr. Jean Mantha.

C'était un très bon tournoi pour les 1800 athlètes, 300 entraîneurs, arbitres et parents qui ont profité de cette plate-forme sportive pour forger des liens amicaux durables et se créer des souvenirs inoubliables. 93 équipes ont pris part au tournoi, soit 13 de plus que l'an dernier.

Les équipes féminines U9 et U11 ont remporté l'or dans leur catégorie. Le tournoi était disputé sur quatre terrains; au centre récréatif de Mont-Royal et à Outremont aux parc sBeaubien, Vincent d'Indy ainsi qu'au Collège Notre Dame.

Grand passionné de soccer à 7, Jean Mantha a mis sur pied l'ensemble des



programmes récréatifs du Club, en plus d'assurer la détection, le développement et la transition des jeunes athlètes, garçons et filles de 8 à 12 ans, vers le secteur compétitif et ce, de façon graduelle, saine et positive, établissant ainsi les bases de ce que sera dorénavant la philosophie de

développement du Griffon.

«L'organisation d'un tel événement sportif ne peut se faire qu'avec le soutien important des bénévoles et l'appui marqué de la grande communauté locale depuis le mois de février dernier, a souligné le prési-

dent du tournoi, M. Ted Irwin. Nous tenons donc à remercier le Comité organisateur du tournoi, ainsi que tous les membres impliqués dans la planification et la gestion de cette grande fête de soccer qui, grâce à son originalité, s'annonce déjà comme un franc succès.

Nous voulons également remercier les partenaires commerciaux locaux et nationaux, ainsi que notre commanditaire principal qui, en s'impliquant de la sorte dans la communauté, permettent aux jeunes athlètes de poursuivre leur développement sportif et éducatif dans un environnement sain.

Un grand merci à l'arrondissement d'Outremont et à la Ville de Mont-Royal pour leur soutien logistique et leur implication considérable dans ce projet rassembleur pour l'ensemble de la communauté».

Des mesures concrètes sont déployées pour assurer la sécurité des cyclistes sur le réseau montréalais

Le maire de Montréal, M. Denis Coderre, la vice-présidente du comité exécutif et responsable de la sécurité publique et des services aux citoyens, Mme Anie Samson, ainsi que le responsable du transport au comité exécutif, M. Aref Salem, ont fait état de l'avancement des mesures déployées dans le cadre du plan d'action visant à sécuriser les déplacements des cyclistes sous les viaducs, lancé en mai dernier. Par la même occasion, les élus ont annoncé que la flotte de véhicules lourds de la Ville sera progressivement équipée de dispositifs de protection latérale, en vue d'améliorer la protection des cyclistes et des piétons.

«La sécurité des cyclistes, tout comme celle de l'ensemble des usagers du réseau routier, constitue une priorité pour notre Administration. Nous avons été très actifs au cours de l'été afin de déployer des mesures de sécurisation là où il était requis de le faire, soit en priorité sous certains viaducs. Par ailleurs, nous avons décidé de munir notre flotte de véhicules lourds de dispositifs de protection latérale. Ces mesures ont été prises afin de réduire significativement le risque d'accidents impliquant les cyclistes ainsi que la gravité des blessures lorsqu'une collision survient», a affirmé le maire.

État d'avancement du plan d'action

Tel que la Ville s'y était engagée en mai, les passages inférieurs identifiés comme étant plus problématiques en raison de leur configuration et du volume important de cyclistes ont été dotés d'une signalisation temporaire. Ainsi, les cyclistes sont invités à partager les trottoirs avec les piétons sous les viaducs Saint-Denis, Papineau, De Lorimier et Saint-Joseph/Iberville, dans les arrondissements du Plateau-Mont-Royal et de Rosemont—La Petite-Patrie.

Par ailleurs, l'identification des autres passages inférieurs sur le territoire de l'agglomération nécessitant des mesures de sécurisation temporaires est présentement en cours. Parmi les passages ayant fait l'objet d'une évaluation, des mesures ont été apportées à 15 d'entre eux, et d'autres mesures seront implantées au cours des prochaines semaines là où requis. Le déploiement de ces mesures temporaires a débuté en mai, et se poursuivra de façon progressive jusqu'à la fin de l'année, avec la collaboration des arrondissements et des villes liées.

Concernant l'implantation de mesures permanentes, un nouveau Programme de sécurisation pour cyclistes et piétons sous

les passages inférieurs est en cours d'élaboration. Les passages inférieurs seront inventoriés et classifiés par niveau de dangerosité, et les mesures appropriées seront déployées. Le plan vise la sécurisation de tous les viaducs de l'agglomération d'ici 2017.

Des protections latérales sur les véhicules lourds municipaux

D'ici la fin de l'année, la Ville équipera 70 véhicules de dispositifs de protection latérale. D'ici 5 ans, la totalité de la flotte sera dotée de ces barres de protection, au rythme de 200 véhicules par année. La flotte municipale de véhicules lourds représente 1000 unités. Cette mesure nécessite un investissement de 2,5 M\$.

«Les protections latérale ont fait leurs preuves en Europe et ici, dans l'arrondissement de Saint-Laurent. L'installation de cet équipement fait partie de la solution, mais nous ne nous arrêterons pas là. D'autres mesures sont à l'étude, comme un système de détection des piétons avec une caméra arrière», a ajouté M. Salem.

«Notre Administration n'a pas ménagé ses efforts, et nous continuerons inlassablement à le faire, pour que Montréal

soit une ville parmi les plus sécuritaires et conviviales pour tous les usagers de la rue. La campagne de la Ville et du SPVM, 100% vigilant dans mon arrondissement, est d'ailleurs plus que jamais d'actualité», a conclu Mme Samson. Des centaines d'activités s'inscrivent dans le cadre du volet de la sécurité des piétons et des cyclistes de cette campagne, sous le thème Je m'assure de voir, d'entendre et d'être vu. Au cours de celles-ci, les policiers du SPVM mènent diverses opérations de prévention et de contrôle sur l'ensemble du territoire de Montréal.

Enfin, la Ville poursuit ses démarches auprès du Canadien Pacifique et de l'Office des Transports du Canada en vue d'aménager de façon sécuritaire six passages à niveau le long de l'emprise ferroviaire du CP. De plus, nous demandons à Transports Canada de légiférer sur l'utilisation obligatoire des dispositifs de protection latéraux pour les poids lourds au Canada. La Ville entend collaborer avec le Gouvernement du Québec dans le cadre de la modernisation du Code de la Sécurité routière, et s'assurera que celle-ci prenne en compte le nombre croissant de cyclistes urbains

Campagne 100 % vigilant

Le poste de quartier 24 portera attention aux écoliers avec vous

Les policiers du poste de quartier 24 participeront au volet de la sécurité routière des écoliers de la campagne 100 % vigilant que le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) mènera du 28 août au 26 septembre prochain, sur l'ensemble du territoire montréalais. Cette campagne vise à améliorer la sécurité des enfants âgés de 5 à 12 ans aux abords des écoles et près des autobus scolaires. Elle rappelle aux écoliers, à leurs parents et aux conducteurs les comportements sécuritaires à adopter ainsi que l'importance de respecter le travail des brigadiers scolaires, la signalisation, les limites de vitesse et la réglementation du Code de la sécurité routière.

Dans le cadre de la campagne 100 % vigilant, les policiers du PDQ tiendront des activités de sensibilisation auprès des écoliers du primaire. Ils mèneront également des opérations de contrôle dans les zones scolaires en vue de faire respecter les limites de vitesse, les règles relatives aux traverses de piétons, aux feux de circulation et aux arrêts obligatoires. Pour ce faire, ils bénéficieront du soutien de leurs collègues de la Section métro pour intervenir près des stations et celui des agents motards du SPVM lors d'opérations locales. Quant aux agents de stationnement, ils appliqueront la réglementation selon la signalisation

présente dans les zones scolaires.

Les policiers du PDQ 24 agiront en partenariat avec les différents intervenants du milieu tels que les brigadiers scolaires, les chauffeurs d'autobus scolaires, les membres de l'arrondissement ou de la municipalité ou des directions d'école afin de résoudre, s'il y a lieu, des problématiques liées à la sécurité des écoliers dans leurs déplacements. Enfin, les policiers du PDQ 24 feront appel à la vigilance de chacun pour assurer la sécurité des enfants sur le chemin de l'école. Tout comme vous, les policiers demeureront «100 % vigilants» pour protéger vos enfants.

Des commentaires ou des questions?

N'hésitez pas à transmettre vos suggestions ou commentaires sur la sécurité routière des écoliers par courriel, à l'adresse suivante : mettre l'adresse courriel du PDQ. Si vous avez des questions ou des commentaires sur l'état du réseau routier, communiquez avec le Réseau Accès Montréal, en composant le 311 ou le service des travaux publics de votre municipalité.

Grâce au soutien financier de la Société de l'assurance automobile du Québec, le

SPVM mène la campagne 100 % vigilant depuis 2012 en vue de réduire le nombre de collisions et de sensibiliser les usagers au partage de la route.

Pour en savoir plus

Campagne 100 % vigilant - Je porte atten-

tion aux écoliers > SPVM :

<http://www.spvm.qc.ca/fr/Fiches/Details/Campagne-100--vigilant--Je-porte-attention-aux-ecoliers->

COURS INDIVIDUELS D'INSTRUMENT

POUR TOUS, PEU IMPORTE L'ÂGE ET LE NIVEAU

- THÉORIE MUSICALE
- GROUPES D'INITIATION À LA MUSIQUE (4-5 ANS ET 5-6 ANS)

SOIRÉES D'INSCRIPTIONS:

MARDI ET MERCREDI, 26-27 AOÛT DE 16H À 20H

ÉCOLE SECONDAIRE PIERRE-LAPORTE, 1101 CHEMIN ROCKLAND, VMR

◇ ENTRÉE DERRIÈRE, PORTE LA PLUS À GAUCHE

INSCRIPTION EN LIGNE: WWW.ACADEMIEMUSIQUEPIERRELAPORTE.COM
INFO@ACADEMIEMUSIQUEPIERRELAPORTE.COM • 514-739-6311 POSTE 6172

1101 CH. ROCKLAND, VILLE DE MONT-ROYAL, 514-739-6311 POSTE 6172





ÉQUIPE LEFRANÇOIS

PREMIÈRE ÉQUIPE AU QUÉBEC*

EN 2014, L'ÉQUIPE LEFRANÇOIS A ÉTÉ IMPLIQUÉE DANS TOUTES LES TRANSACTIONS À PLUS DE 2 MILLIONS À VILLE MONT-ROYAL

*SIA

VILLE MONT-ROYAL • SUR RENDEZ-VOUS



243 Markham • 499,000\$



3334-36 Côte de Liesse • 559,000\$



1004 MacNaughton • 779,000\$



106 Beverley • 829,000\$



2167 Kildare • 895,000\$



2285 Cambridge • 995,000\$



444 Strathcona • 1,095,000\$



55 Jasper • 1,119,000\$



241 Kindersley • 1,179,000\$



1307 Dunraven • 1,189,000\$



84 Simcoe • 1,195,000\$



365 Dobie • 1,195,000\$



135 Vivian • 1,289,000\$



378 Carlyle • 1,319,000\$



17 Cr. Roselawn • 1,395,000\$



2110 Athlone • 1,435,000\$



1910 Cr. Surrey • 1,495,000\$



52 Vivian • 1,499,000\$



116 Cr. Surrey • 1,695,000\$



35 Cr. Fernlea • 2,095,000\$



103 Cr. Fernlea • 3,250,000\$

162 Melbourne **VENDU**
975 Montcrieff **VENDU**
376 Grenfell **VENDU**

2051 Athlone **VENDU**
643 Rockland **VENDU**
425 Lockhart **VENDU**

420 Lazard **VENDU**
464 Lazard **VENDU**

ÉQUIPE LEFRANÇOIS

courtiers immobiliers
Royal LePage Tendance
www.equipelefrancois.ca

514.344.4445



Christine Lefrançois
Marc Lefrançois, CFA
Sébastien Kadian
Chantal Baillargeon

courtiers immobiliers
Royal LePage Tendance
agence indépendante et autonome
* 2013 / RLP Québec